

PROCES VERBAL DU 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi dix-sept octobre à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de GRAINVILLE-SUR-ODON, en séance publique, sous la présidence d'Emmanuel MAURICE, Maire.

Membres présents :

Emmanuel MAURICE – Patrick DENOYELLE - Jean-Luc FAVREL – Audrey DAHOUX - Marie-Paule GERVAIS - Kylian CACHARD - Marie-Claude ARTHAUD - Corinne JOKIC - Loïc CADOR - Jocelyn BUFFARD.

Membres absents excusés :

Mickaël VILLY - Florent TREHET
Christel ROGER donne pouvoir à Corinne JOKIC

Membres absents : Nathalie DRIAUX

Secrétaire de séance : Marie-Paule GERVAIS

Le Conseil Municipal est composé de 14 membres en exercice, 10 membres sont présents.

Objet : ACQUISITION DE LA PARCELLE ZE161 AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE & DE L'ODON

Monsieur le Maire, soumet aux membres du conseil municipal le rapport suivant :

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon est propriétaire d'une parcelle de 561m² cadastrée section ZE, n° 161 située route de Bretagne. Il explique que cette parcelle, anciennement propriété du SIGO, a été transférée à la CDC. Cette parcelle dispose sur toute la longueur d'une canalisation souterraine d'assainissement en eaux usées, elle est devenue inutile à la CDC et peut donc être cédée à la commune.

Monsieur le Maire explique que cette bande de terrain est située entre l'impasse de la Fontaine et l'impasse du Valtru. L'intérêt pour la commune de se porter acquéreur de cette parcelle est de créer un nouveau tronçon reliant ces deux impasses. Ce tronçon pourrait faire l'objet d'un classement en chemin rural, il serait emprunté uniquement par les piétons et usagers deux roues non motorisés.

Vu la délibération du bureau communautaire de la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon du 5 septembre 2023 cédant cette parcelle au prix forfaitaire de 1 € à la commune de Grainville sur Odon.

Monsieur le Maire propose d'acquérir la parcelle ZE 161 au prix forfaitaire de 1 € appartenant à la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon et de lui donner tous les pouvoirs pour signer l'acte de vente et tous les documents s'y rapportant.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer l'acte de vente de la parcelle ZE 161 sur la commune de Grainville sur Odon selon les conditions énumérées ci-dessus et tous les documents s'y rapportant.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT ET AUTRES FINANCEURS POUR LES TRAVAUX DE RECYCLAGE DES FRICHES DES PARCELLES AB93-AB200-AB199-AB198

Dans le cadre de son projet d'aménagement d'une salle de multi activités et d'une salle de restauration scolaire pour l'école maternelle, la commune de Grainville sur Odon a décidé d'engager une opération de recyclage des friches sur les parcelles AB93-AB200-AB199-AB198 et d'en favoriser la végétalisation.

Monsieur le Maire explique que les parcelles AB200-AB198-AB199 sont occupées par une ancienne laiterie non exploitée et délabrée depuis plus de 30 ans, le terrain est pollué par une fosse à lisier. La parcelle AB93 est occupée par un préfabriqué datant de plus de 50 ans, ce local est vétuste et non utilisé depuis plus de 2 ans. Ce bâtiment n'est plus adapté pour recevoir les activités périscolaires (infiltrations d'eau de pluie, passoire thermique).

Cette opération d'aménagement doit se faire en deux phases :

1^{ère} phase « Recyclage des friches » :

- démolition et évacuation de la fosse à lisier et du mur sur les parcelles AB200-AB198
- démolition du bâtiment situé sur les parcelles AB200-AB199
- démolition du préfabriqué (karaté) situé sur la parcelle AB93

2^{ème} phase :

- aménagement d'un bâtiment de type salle multi-activité et restauration scolaire pour l'école maternelle.

L'ensemble des travaux prévus pour la suppression des friches est estimé à 18 583,53 € HT.

Pour la partie construction du bâtiment, Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention devra être faite auprès de l'Etat, au titre de la DETR.

EN CONSEQUENCE : Le Conseil Municipal DECIDE :

- D'approuver les travaux de recyclage des friches situées sur les parcelles AB93-AB200-AB199-AB198 pour la PHASE 1, dont les travaux sont estimés à 18 583.53 € H.T..
- De solliciter la Préfecture du Calvados au titre du fonds vert et tout autre financeur pour l'obtention de l'aide financière la plus élevée possible pour la PHASE 1 dont les travaux sont estimés à 18 583.53 € H.T...
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution des dossiers de demandes de subvention auprès des financeurs.

Objet : REPAS DES AINES « MONTANT DE LA PARTICIPATION »

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que le repas des aînés doit se tenir le dimanche 5 novembre dans la salle polyvalente de Grainville sur Odon avec le concours du traiteur ALLIX.

La municipalité offre aux convives le repas pour les habitants âgés de 65 ans et plus. Une participation correspondant au prix du repas est demandée aux personnes accompagnatrices.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de fixer cette participation à 30.50 euros au repas.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de fixer le montant de la participation à 30.50 euros au repas pour les personnes accompagnatrices et autorisent monsieur le maire à encaisser les chèques.

Informations diverses :

- Point travaux (terrain central, pumtrack) :

*Les enrobés ont été posés sur le parking du terrain central, les candélabres ont été posés et sont fonctionnels.

*Le rond-point de la rue de la Libération matérialisé par une peinture au sol entre les lotissements « les Grandes Terres » et « les Grandes Dames » ne permet pas aux automobilistes de sortir du lotissement « les Grandes Terres » en toute sécurité. Il a été décidé de rehausser ce rond-point. Les automobilistes auront l'obligation de ralentir à l'approche du rond-point.

* L'aménagement du pumtrack a été réalisé par l'entreprise EIFFAGE, il reste à poser la signalisation horizontale et le panneau réglementant l'utilisation par les usagers.

* Aménagement autour du puits : l'entreprise VALLOIS a reprofilé la terre végétale autour du puits, une grille a été posée devant les armoires d'alimentation électrique et d'éclairage public pour les camoufler avec des plantations grimpantes.

- Schéma directeur d'assainissement :

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur communautaire d'assainissement, une étude diagnostique des réseaux d'assainissement va être réalisée par le bureau d'études ARTELIA sur toutes les communes de la Communauté de Communes. Les premiers relevés et intervention vont débiter prochainement. Ils devront faire des

relevés sur l'ensemble des ouvrages d'assainissement (tampons de regard, boîtes de branchement,...), réaliser des levés afin de géoréférencer l'ensemble des ouvrages pour mettre à jour des plans, et dès cet hiver faire des mesures dans les réseaux en installant des outils de mesures. Des campagnes d'inspections télévisées et tests à la fumée seront également réalisés. Cette étude devrait durer environ 18 mois.

- Projet d'installation d'un panneau pédagogique route de Bretagne :

Le panneau pédagogique qui était situé à l'entrée de la rue de Fribourg a été enlevé et n'est plus d'utilité sur cette voie, puisqu'un nouveau plateau sera installé sur la rue de Fribourg (entre la rue des Tilleuls et l'entrée du lotissement du Clos St Pierre) afin de diminuer la vitesse. Avec l'accord de l'Agence Routière Départementale, ce panneau pédagogique sera positionné à l'entrée de l'agglomération de la route de Bretagne RD675, afin de sensibiliser les automobilistes sur les vitesses excessives.

- Retour réunion préparation du 80^{ème} anniversaire :

Monsieur le Maire présente le compte-rendu de la réunion du travail du 28 septembre 2023 portant sur les manifestations envisagées :

Vendredi 28 juin en soirée (peut-être également le jeudi 27 selon nombre d'intervenants) :

- Veillée aux souvenirs avec témoignages de Grainvillais ayant vécu ou connu ces années de guerre et d'immédiat après-guerre.
- Présentation de l'exposition et diffusion d'un petit film sur l'opération Epsom entre Cheux et Grainville

Samedi 29 juin en début d'après-midi :

- Ouverture au public de la reconstitution d'un camp allié (américain) sur l'aire de loisirs
- Début de la fête de l'école et de la kermesse de l'école St Pie X
- Chants ou bal en fin d'après-midi et début de soirée (à confirmer)

Dimanche 30 juin en début de matinée :

- Parade de matériel militaire dans les rues de Grainville précédée de joueurs de cornemuse (à confirmer)
- Cérémonie au monument aux morts avec les anciens combattants de la section UNAC de Tilly sur Seules
- Inauguration officielle de la nouvelle place face à l'école maternelle du nom de M. Duchemin, maire de Grainville en fonction lors de ces années de guerre et d'après-guerre.
- Après-midi : visite libre du camp reconstitué

- Retour information CCVOO (Accès aux déchetteries) :

Lors de la conférence des maires du 17 octobre, il a été proposé d'harmoniser le fonctionnement des déchetteries, Monsieur DENOYELLE explique que l'accès aux deux déchetteries situées sur la rive ouest de la CDC (Baron sur Odon et Ste Honorine du Fay) est gratuit pour les usagers et à contrario payant pour les usagers utilisant la déchetterie de la rive EST de la CDC, confiée au SMICTOM de la Bruyère. Le Président de la CDC a proposé de rendre l'accès payant auprès de tous les usagers de la CDC. Cette proposition a été refusée par la majorité des élus présents.

- Retour réunion participation citoyenne du 5 octobre 2023 :

Cette réunion a réuni une dizaine de personnes pour écouter les gendarmes de la brigade d'Evrecy pour présenter le dispositif que la municipalité souhaite mettre en place sur la commune. Les participants ont été très attentifs à cette présentation, notamment au regard de la vague de cambriolages qu'a subie notre commune et aux multiples conseils pratiques délivrés pour réduire le risque de voir sa maison la cible de visiteurs indésirables. Il s'agira pour les personnes intéressées, de s'engager dans cette démarche de solidarité et de proximité par une charte ; lorsque le nombre de volontaires sera jugé suffisant, pourra alors être engagée la signature du protocole entre la Préfet, le Maire et la Gendarmerie.

- Maillage du réseau gaz de méthanisation de la RD675 vers la rue de Carrouges :

L'entreprise SATO doit réaliser l'extension du réseau de gaz de méthanisation de la RD 675 vers la rue de Carrouges, ces travaux se dérouleront du 23 octobre 2023 au 23 décembre 2023 ; la rue de Carrouges sera fermée à la circulation sur trois phases.

- Point rétrocession lotissement « les Grandes Terres »

Le 3 octobre, Monsieur le Maire accompagné de son 1^{er} adjoint, a rencontré les interlocuteurs d'EDIFIDES afin d'échanger sur les modalités de reprise du lotissement par la commune ; il a été énuméré sur site, les obligations de

remise en état des espaces communs (voirie, trottoir, réseau d'assainissement collectif, nettoyage des espaces verts et des abords du ruisseau). Il a été évoqué de rendre accessible le lotissement aux camions de l'aménageur VESQUAL par la rue de l'Orge pour rejoindre la rue des écoles. Monsieur le Maire explique que la rue des écoles est trop étroite et inappropriée pour que les camions puissent accéder à la parcelle du futur lotissement « le clos du Verger ».

- Troupe de théâtre « Les Escales » du 11 au 16 décembre 2023 :

Dans le cadre de la saison culturelle de la CCVOO, le projet Escales fera une étape sur Grainville-sur-Odon et Mondrainville. La compagnie s'installera sur Grainville-sur-Odon (préparation, répétition et spectacle). L'idée est de prélever des informations lors d'entretiens avec les habitants et durant les activités des associations sur la vie dans nos deux communes avant l'écriture d'une pièce de théâtre. Celle-ci sera jouée gratuitement le 16 décembre.

- Point marché hebdomadaire :

Julien (notre marchand de fruits et légumes) cesse son activité, un nouveau marchand doit s'installer prochainement pour vendre le même type de marchandise. Le vendeur de miel sera présent au marché une fois par mois. Monsieur POULARD du « bistrothé », s'installera sur le marché dès le 17 novembre, puis le 3ème vendredi de chaque mois. Il sera proposé un salon de thé, un bistrot, une épicerie zéro déchet, des jeux à l'intérieur et possibilité selon le temps à l'extérieur.

- Référent CRISE :

ENEDIS souhaite qu'un Correspondant Réseaux Intempéries pour la Sécurité Electrique soit désigné par le Maire qui peut, lui aussi, assurer ce rôle s'il le souhaite ou déléguer auprès d'un adjoint ou d'un conseiller municipal. Le correspondant est une personne qui saura faciliter la localisation des dégâts causés aux réseaux sur sa commune. C'est une personne dont le rôle de correspondant C.R.I.S.E. sera connu des habitants de la commune qui pourront l'aider dans la localisation des incidents. Après en avoir discuté, Monsieur Patrick DENOYELLE sera désigné comme correspondant.

- Invitation des membres de la commission action sociale au repas des aînés du 5 novembre 2023
- Point colis des anciens
- Vœux de la municipalité
- Atelier ASEPT et perspectives 2024
- Prise de fonction du responsable des services techniques au 16 octobre 2023
- Date du prochain Conseil Municipal : 16 novembre 2023

Questions diverses :

-

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE
LE 10 NOVEMBRE 2023

La Secrétaire de Séance
Marie-Paule GERVAIS

Le Maire,
Emmanuel MAURICE

